Conseil de développement
Métropole de Rennes

Projet de Plan de rebond(s) de Rennes Métropole
Volet économique

Expression du Conseil de développement (30/09/20)

Cette expression est issue de la rencontre du 18 septembre 2020 proposée par Rennes Métropole et se nourrit également de certains travaux récents ou en cours des membres du Codev.

Eléments de contexte

Plan de rebond(s) de Rennes Métropole - volet économique

Après avoir pris des mesures d'urgence en mai 2020 pour aider les entreprises à faire face à la crise sanitaire, Rennes Métropole se mobilise pour favoriser le rebond de l'économie locale. À son niveau et avec les leviers qui sont les siens, la métropole souhaite accompagner les filières stratégiques du territoire et la réponse aux défis de la digitalisation, de la transition écologique / énergétique et de la solidarité.

Rennes Métropole prépare ainsi un plan de relance qui sera à l'ordre du jour du conseil métropolitain du 15 octobre 2020. Ce plan de relance a pour objectif d'accompagner l'économie métropolitaine vers plus de résilience en proposant à la fois des mesures d'urgence, de reprise et de transformation à plus long terme.

Plusieurs rencontres organisées par Rennes Métropole se tiennent en septembre avec différents cercles d'acteurs (acteurs économiques (commerces, artisanat, industries, services…), syndicats de salariés, enseignement supérieur et recherche…).

Le plan de rebond(s), le Codev et ses membres

Rennes Métropole a proposé une séance de présentation du Plan de rebond(s) – volet économique exclusivement dédiée aux membres de l'assemblée plénière du Codev. Cette rencontre a été organisée le 18 septembre. Les membres du Codev ont particulièrement apprécié cette rencontre et remercient Rennes Métropole et M. Sémeril, Vice-président délégué au développement économique et à l'emploi, de l'avoir organisée.

Le Codev est composé d'une assemblée de bénévoles issus de milieux très diversifiés économiques, sociaux, associatifs, environnementaux, universitaires… Il a pour mission de porter des avis ou de formuler des interpellations et contributions sur tout enjeu de la métropole rennaise. Il a ainsi une voix consultative, fondée sur le croisement des expertises d'usages et sur l'intelligence collective construite en son sein. De par sa composition plurielle, le Codev se nourrit de points de vue différents, voire parfois divergents. Le Codev aspire ainsi, à sa modeste mesure, à contribuer à un développement local durable.

Synthèse des échanges du 18/09 et liens vers certains travaux du Codev

Le Codev mesure la complexité des conditions d'élaboration et de mise en œuvre du plan de rebond(s) métropolitain

- Un contexte sanitaire qui reste toujours préoccupant et évolutif, pouvant impacter les conditions de vie et d'activités d'une semaine à l'autre (capacité à se réunir et à organiser des manifestations par exemple, conditions de travail, de scolarité, et de déplacements…) ;
- Si la crise dure dans le temps, elle pourra accentuer certaines mutations avec des opportunités de transformation mais elle peut également renforcer certaines inégalités, en particulier au détriment des publics les plus fragiles ;
- Le plan de rebond(s) organise une intervention de la collectivité sur plusieurs temporalités (urgence, relance et transformation) qui peuvent être différentes selon les thématiques mais doivent également permettre du « sur-mesure » pour être au plus près de réalités de terrain très diversifiées ;
- Cette relance nécessite de fédérer toutes les énergies, la collectivité ne pourra pas seule relever ce défi transversal. A cette crise systémique, la réponse est collective.

Focus sur quelques enjeux sociaux et sociétaux

Remarque préalable : d'autres réunions de Rennes Métropole se faisant par ailleurs avec des acteurs économiques, du commerce, universitaires et de la recherche, le Codev met plus particulièrement l'accent sur des enjeux sociaux et sociétaux, sachant que les enjeux économiques ont également été une préoccupation en séance le 18/09.

Suite à la présentation du projet de plan de rebond(s) par M. Sémeril, les échanges avec les membres du Codev présents ont permis de mettre l'accent sur un certain nombre de préoccupations.

▶ La question-clé de l'emploi avec des travailleurs précaires les premiers touchés

7500 personnes ont perdu leur emploi pendant le confinement sur les 200000 travaillant sur le bassin d'emploi. Ce sont les plus précaires (interim, CDD, insertion…) qui ont été les premiers touchés. Que deviennent ces personnes aujourd'hui ? Comment peuvent-elles retrouver un emploi en changeant éventuellement de secteur d'activité ? Comment mailler efficacement les besoins en recrutement (collectivités, entreprises) avec les structures d'insertion par l'activité économique ?

Il a également été rappelé l'importance de proposer sur la métropole une palette diversifiée de type d'emplois et de qualification requise : les emplois dans l'artisanat, manuels, industriels, de services de proximité… sont tout aussi importants que les emplois d'encadrement

et de cadres supérieurs. Cela contribue directement à la cohésion sociale, à la résilience du territoire et à sa qualité de vie. Le plan de rebond(s) et les feuilles de route des filières joueront un rôle important pour accompagner le maintien et de développement de tout type d'emploi.

Dans ses contributions récentes (Manifeste pour l'emploi, structuration de We Ker), les membres du Codev avaient par exemple mis l'accent sur la nécessité d'une structuration d'emplois diversifiée, sur l'importance d'un dialogue social territorial élargi avec l'ensemble des parties prenantes et sur la GPECT à l'échelle du bassin d'emploi (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale).

Pour en savoir plus :
https://www.codev-metropolerennes.bzh/wp-content/uploads/2020/02/codev-contribution-DST-fusion-10-2017.pdf

▶ Un plan de rebond(s) qui doit être attentif à l'inclusion numérique de toutes et tous

Les échanges en séance ont montré l'enjeu de la transformation digitale par exemple auprès TPE-PME et certains commerçants, en particulier pour ceux qui n'ont pas développé à ce jour de stratégie digitale.

Au-delà de la cible des acteurs économiques, il y a également la question du public au sens large : les citoyens voulant accéder à leurs droits administratifs avec des démarches exclusivement en ligne, ceux qui souhaitent rester en lien avec leurs proches via les outils numériques, les consommateurs qui privilégient les achats sur internet dans le contexte de crise sanitaire… De nombreuses personnes ne maîtrisent pas les outils informatiques usuels. Le « tout numérique » peut représenter une sorte de violence envers ces personnes qui n'ont pas les équipements ou qui n'en maîtrisent pas les usages en particulier quand il s'agit d'accès à leurs droits, de continuité pédagogique à la maison…. Ces situations peuvent concerner des personnes âgées mais également toutes les générations (salariés, étudiants…). A noter également qu'une autre frange de la population se tient à distance du numérique mais de façon volontaire (doute sur la protection de leurs données personnelles par exemple).

Si la crise dure et que le numérique prend une place grandissante pour maintenir les liens, il faudra être d'autant plus vigilant à ce qu'il ne soit pas un facteur d'exclusion et de tri. Les personnes touchées seront peut-être de moins en moins nombreuses mais également moins visibles. Le Codev a questionné ces enjeux en 2018 et 2019 (débat autour de la donnée, médiation numérique) et poursuit son implication en partenariat avec Rennes Métropole dans le cadre du projet européen RUDI.

Pour en savoir plus :
Les données : appropriation et mise en débat sur la métropole de Rennes
Médiation numérique sur la métropole de Rennes : quel(s) accompagnement (s) au numérique voulons-nous ?

▶ Le secteur associatif et le champ de l'insertion très impactés, pouvant fragiliser le lien social

Plusieurs membres du Codev engagés au contact de différents publics (jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personne en parcours d'insertion, migrants…) alertent sur leur situation sensible. Le secteur associatif, représentant de nombreux emplois, a permis d'organiser des solidarités très localisées alors que les conditions sanitaires rendent l'accompagnement beaucoup plus difficile. Pour sa part, le champ de l'insertion contribue à répondre à des besoins d'emplois indispensables et urgents. La mise en lien entre les besoins et l'offre doit être facilitée. Selon la situation dans les semaines et mois à venir, il faudra être à l'écoute des difficultés de ces structures qui contribuent directement au lien social, rendant la métropole attractive pour tous.

▶ Des transformations structurelles déjà à l'œuvre avant la crise COVID : défi climat/ environnement, transition numérique, modes de consommation et de travail…

Il y a besoin - sur la métropole rennaise comme ailleurs - de bien appréhender les mécanismes de transformation systémique à l'œuvre.

- Comment accompagner ces mutations dans la continuité et éviter des ruptures déstabilisantes ?
- Comment mailler les expertises techniques et d'usage ?
- Comment mener des débats pluriels et constructifs sur des enjeux complexes ?
- Comment préserver la cohésion sociale qui fait aussi l'attractivité du territoire ?

Si le Codev mesure l'ampleur des besoins immédiats et de relance, c'est essentiellement sur la dimension de la transformation qu'il peut situer ses contributions et suggestions à venir.

Par son auto-saisine récente sur les impacts de la LGV, le Codev a imaginé des scénarios sur le devenir de la métropole rennaise à l'horizon 2038. Ces récits imaginés permettent de se plonger dans ce que pourrait être la métropole rennaise à l'avenir dans un contexte de mutation économique, environnementale et sociétale… Avec des hypothèses sans doute plus ou moins souhaitables qui doivent susciter le débat pour éclairer les décisions.

A (re)découvrir, des scénarios de la métropole rennaise à l'horizon 2038 :
Les impacts de l'arrivée de la LGV à Rennes : parlons-en ! Optimisons !

Pour la mise en œuvre du plan de rebond(s) : des points d'attention ou de questionnements exprimés

- En préalable à la mise en place de ce plan, est-ce que Rennes Métropole a analysé les effets de la crise sanitaire notamment l'émergence d'initiatives qui pourraient avoir intérêt à perdurer ?
- Quelles sont les montants globaux qui seront dédiés à ce plan de rebond(s) et aux feuilles de route pour les filières ? Quelles complémentarités avec les plans national et régional ?
- Est-ce que Rennes Métropole a prévu une organisation à moyen terme et des outils spécifiques pour analyser les effets du plan de rebond(s) ? Les membres du Codev pourraient être l'un des acteurs de ce suivi ?

- Ce plan concernant de nombreuses filières, quelle organisation décloisonnée au sein de la collectivité permet de le mettre en harmonie ?
- Comment les aides octroyées seront-elles conditionnées à un effort autour de la transition écologique et de l'économie circulaire, à la mise en œuvre d'une RSE dans l'entreprise… ?
- Comment communiquer et toucher au bon moment les acteurs ciblés ? Certains acteurs sont bien structurés et disposent de suffisamment de moyens techniques et humains, d'autres sont parfois isolés et trop dans l'urgence pour saisir l'information ou réaliser la bonne démarche au bon moment (TPE, secteur associatif…)

Pour regarder au-delà du plan de rebond(s) - volet économique : des travaux du Codev en cours…

▶ Quels liens entre attractivité du territoire et développement durable ?

Début 2020, le Codev a lancé un travail avec ses membres autour de l'enjeu de l'attractivité de la métropole, par le prisme du développement durable*.

Le développement durable peut-il distinguer et faire ressortir les atouts de notre métropole ? Les membres du Codev partagent autour de la notion d'attractivité : De quoi parle-t-on ? L'attractivité pour qui ? Comment ? Avec quels effets ? Y a-t-il des progrès à réaliser ou des zones d'ombre à clarifier ? …

Les membres du Codev s'approprient progressivement l'Agenda 2030 et les 17 objectifs du développement durable (ODD) : audition du Comité 21 en juillet, travail en ateliers sur les ODD qui résonnent dans mon organisation... L'Agenda 2030 offre en effet un cadre de réflexion et d'action universel, appropriable localement et par tous (collectivités, entreprises et citoyens).

**un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable*

En savoir plus sur les travaux en cours du groupe
« attractivité et développement durable »

▶ Contribuer à la résilience du territoire

Face au contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire, le Codev a ajusté à la mi-année son programme de travail et ses groupes-projets thématiques. Il souhaite réaliser une contribution commune aux différents groupes de travail autour de la sortie de crise et de la résilience du territoire. Le Codev se mobilise en effet sur différents enjeux territoriaux (transition climatique, vieillissement de la population, attractivité,…) qui viendront nourrir cette expression transversale.

En savoir plus sur le groupe transition climatique et sur l'autosaisine vieillissement

Suites à donner à la rencontre du 18 septembre

Comme convenu avec M. Sémeril à la fin de la rencontre, les membres du Codev restent disponibles pour de nouveaux points d'étape, en particulier quand les feuilles de route par filières seront précisées.

Présentation du plan de rebond(s) - volet économique par Rennes Métropole le 18 septembre 2020
Liste des membres du Codev présents et excusés

ANNEIX-DAO Emmanuelle (Médiation Métropole PIMMS Rennes), BERTRAND Germain (CFTC – Président Codev), CHATEAU Alain (CGT), CHUFFART Dominique (SNCF - Direction Régionale Bretagne), CLOSIER Philippe (U2P), DESBOIS Christian (Eau et rivières de Bretagne - délégation 35), DUVAL Hélène (ENEDIS, Vice-présidente Codev), GANACHAS Danièle (La Route du Meuble et des Loisirs), JOLIVET Pierre (Bretagne Active), LANCELIN Patrick (GRDF), LE CAMPION Morgane (CoBen), LE CAMUS Marie-Gabrielle (La Poste - DRG Bretagne), LE GUYADER Roger (Coop de construction), LEGER Alain (ATD Quart monde), MATHEL Gilles (Amitiés sociales), PASCAL Jean (Association rennaise pour la maitrise des énergies dans les copropriétés ARMEC), PEUZIN Jean (MCE), PRIGENT Xavier (Personne qualifiée), QUESSEVEUR Erwan (Université Rennes 2, représentant Olivier DAVID), ROBIN Tania (Personne qualifiée – Vice-présidente du Codev), VERRIMST Stéphanie (Union du Commerce du Pays de Rennes)

Excusés :

BARBEL Patrice (Université Rennes 1, représentant David ALIS), COEURET Jean-François (CFDT), COTTIER Annie (CFTC), DUDOUYT Jean (Personne qualifiée), DULORIER Patrick (CLIC Alli'Ages - Centre local d'Information et de Coordination), FEVRE Marick (IREPS Bretagne), JOUAN Annabelle (FERIA -Fédération Etudiante Rennaise Inter Associative), LE JEUNE Hervé (Union des entreprises 35, Vice-président du Codev), LISSONDE Jean-Philippe (UNSA), MOREL Gilles (Udaf 35), ROLANDIN Patrick (Banque de France), SIMON Marie-Anne (Personne qualifiée), SOULIER Patrick (CGT).

Conseil de développement
Métropole de Rennes

Conseil de développement de la métropole de Rennes
Audiar
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 40716
35207 Rennes cedex 2

02 99 01 85 15
contact@codev-metropolerennes.bzh
www.codev-metropolerennes.bzh

Directeur de publication :
Germain BERTRAND

Contact technique :
Gaëlle CHAPON
02 99 01 85 15
g.chapon@audiar.org